



**N° 26**  
 SEPTEMBRE  
 OCTOBRE  
 2015

## EDITORIAL

### Et une nouvelle rentrée s'installe...

... Et avec elle, il est question de dépenses et de budget ! En parlant de budget, une bonne nouvelle... **les budgets de notre commune restent maîtrisés :**

- Dépenses de fonctionnement : 42 % du budget primitif
- Recettes de fonctionnement : 44 % du budget primitif
- Dépenses d'investissement : 29 % du budget primitif
- Recettes d'investissement : 24 % du budget primitif.

Le budget de fonctionnement reste sensiblement identique aux années précédentes. Le retard sur les investissements s'explique par les décalages dans le temps de nos projets. **L'imposition, qui n'a pas été augmentée sur Saint Blaise du Buis afin de ne pas alourdir davantage les charges des familles**, oblige les élus à revoir les organisations, pour maîtriser nos budgets de fonctionnement futurs et **mieux répondre aux besoins des Buissards**. Ce travail lancé avec le concours des agents, se poursuivra par des ajustements des budgets des commissions municipales.

Pour autant, les projets de rentrée ne doivent pas nous faire oublier les personnes disparues ces derniers mois, parfois de manière si soudaine. En effet, je regrette la disparition de M. Pierre Morel et de M. Gilbert Jacolin, deux anciens élus buissards, qui se sont engagés au sein de précédents conseils municipaux dès les années 70. Le Conseil municipal entier réitère ses plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs amis. En tant que Maire, j'ai bien pris la mesure de l'apport non négligeable d'un élu, qu'il soit conseiller ou bien adjoint. Chacun est investi pour sa commune et apporte sa pierre à l'édifice.

L'urbanisme reste un sujet sensible mais la commune se doit de garder un regard pour l'intérêt général. La mairie est aujourd'hui engagée dans une procédure de modification simple du PLU dont le but est d'actualiser le règlement des zones, et de rendre consistant le PLU avec le projet de l'entrée Nord-Est. **La procédure légale de modification simple interdit une modification des zonages**. J'ai reçu des demandes pour des reclassements de terrain agricole en terrain constructible. Ces demandes ne pourront être retenue dans le cadre de cette modification de PLU, néanmoins, elles sont enregistrées pour une future révision.

Nos écoliers, quant à eux, vont découvrir la nouvelle formule des activités périscolaires. La commune, représentée par Muriel Lomer, avec celle de Réaumont se sont dotées d'**un projet éducatif territorial validé** par l'académie de Grenoble. Ce projet permet, entre autres, de mieux répartir les horaires d'école et de programmer des activités pour le bien de nos enfants, sans impacter les horaires habituels de début et de fin de classe.

Qui dit rentrée, dit également reprise des activités. Chers amis buissards, je vous invite à venir voir et vous inscrire auprès de nos associations lors du forum qui se déroulera le **vendredi 4 septembre 2015 à 18h à la salle La Sure**. Le Basket Club Bavonne organise sa journée de rentrée le 5 septembre 2015. Si le temps reste clément, ce même jour, nous pourrons alors procéder au traditionnel **feu d'artifice** du 14 juillet reporté.

Bonne rentrée à vous tous !



Anthony LECUREUR, votre Maire

## INCIVILITÉS SUR NOTRE COMMUNE

A Saint Blaise du Buis, des dégâts ou des dégradations des biens sont occasionnés régulièrement.



La preuve en image avec cette photo prise le 8 juillet dernier ! Fleurs arrachées, bouteilles cassées, débris laissés sur la chaussée... Malheureusement, c'est souvent ce genre de méfaits que l'on constate trop souvent. Nous faisons appel à votre civisme pour garder notre village beau et propre !

## NUISANCES SONORES

En application de l'arrêté préfectoral n° 97-5126, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

- **Les jours ouvrables :**  
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **Les samedis :**  
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés :**  
de 10h à 12h.

De plus, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Enfin, les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

**Respecter ces règles, c'est vivre dans la bonne entente et éviter des conflits inutiles.**

## AU SEIN DU CONSEIL

### EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les compte-rendus des délibérations sont consultables sur le site [www.saintblaisedubuis.fr](http://www.saintblaisedubuis.fr)

#### ■ SÉANCE DU 8 AVRIL 2015

- Mise en place d'un périmètre de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour le financement des équipements publics en application de l'article L.332-11-3.
- Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) pour des travaux de génie civil du réseau France Telecom sis secteur entrée Nord-Est du village.

#### ■ SÉANCE DU 24 AVRIL 2015

- Validation de la tranche ferme de l'avant-projet de l'aménagement opérationnel de l'entrée Nord-Est réalisé par Alp'Études dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre.
- Remplacement du conseiller communautaire suppléant, et d'un représentant au sein de la Commission développement économique, emploi et formation de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV).
- Remplacement des représentants communaux suppléants au sein des syndicats intercommunaux SEDI, SIBF (Syndicat Intercommunal du Bassin de la Fure) et SIB (Syndicat Intercommunal de la Bièvre).

#### ■ SÉANCE DU 20 MAI 2015

- Vote de nouveaux taux d'imposition 2015 à la demande du Bureau du Conseil et du Contrôle Budgétaire de la Préfecture de l'Isère : TH 8,63 % - TFB 24,38 % - TFPNB 59,76 % (TH : taxe d'habitation, TFB : taxe foncière sur le bâti, TFPNB : taxe foncière sur le non bâti).
- Adhésion par convention au groupement de commandes Produits et matériels d'entretien et d'hygiène entre douze collectivités du Pays Voironnais ; la Ville de Voiron étant désignée comme coordonnateur du marché.
- Adhésion au groupement intercommunal d'achat d'électricité et services associés dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de l'énergie, avec la CAPV comme coordonnateur.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 100€ à l'association du Tennis Club de Réaumont - La Murette, chargée des festivités du 14 juillet, reportées au 5 septembre 2015. Le coût du feu d'artifice est de 3 700€ € auquel vient se déduire la subvention du Département de l'Isère de 1 500€. Le reste est soldé par la participation des communes de Réaumont et de Saint Blaise du Buis sous forme de subvention d'un montant identique.

#### ■ SÉANCE DU 17 JUIN 2015

- Non reconduction de la taxe pour versement sous densité sur le périmètre des opérations d'aménagements programmées en zones AU1 et AU2, telles que définies par le Plan Local d'Urbanisme en vigueur.
- Validation du Plan de Préservation et d'Interprétation 2015-2019 sur le site ENS (Espace Naturel Sensible) de l'Étang de Côte Manin et de la Zone Humide du Rivier et renouvellement de la convention de délégation de gestion du site avec l'ACCA (chasse).

- Maintien des tarifs de cantine et garderie pour l'année scolaire 2015/2016 : 4,70€ pour la cantine et 1,05€ pour la garderie.

- Validation du Projet Educatif du Territoire (PEDT) dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) : 1,20€ par activité (Cf. article sur les nouveaux horaires d'école).

- Renouvellement de la convention avec la Murette pour l'utilisation des équipements municipaux par l'association Ecl'ADanse pour l'année scolaire 2015/2016.

### ■ SÉANCE DU 1ER JUILLET 2015

- Attribution des subventions aux associations pour un montant total d'aide au fonctionnement s'élevant à 5 886€ au titre de 2015 : ACCA 230€, Amicale Boule 230€, Basket Club Bavonne St Blaise/La Murette 1 300€, Panier de Buis 50€, Côté Jardin 200€, Donneurs de Sang de la Région Voironnaise 50€, Espoir Club 400€, Gymnastique Blaisienne 250€, Tennis de Table Charnècles-St Blaise 650€, Sou des Ecoles 2 486€ (22€ x 113 enfants correspondant à l'effectif 2014/2015) + une aide exceptionnelle pour la participation aux repas des artificiers pour la manifestation du 14 juillet 2015 de 40€ au Basket Club Bavonne (BCB).

## ACTIVITÉS MUNICIPALES

### ■ ANIMATIONS

#### Forum des associations

Pour répondre à vos questions concernant les associations présentes sur la commune, pour découvrir les activités ou encore pour vous inscrire, rendez-vous à la salle de la Sure **vendredi 4 septembre 2015**, de 18h à 21h à Saint Blaise du Buis. La liste complète des associations communales et des associations hors communales avec lesquelles nous avons des accords est disponible dans un dépliant à télécharger sur notre site Internet.



#### Report des festivités du 14 juillet au samedi 5 septembre

Compte tenu des dernières fortes chaleurs et événements climatiques, il n'était pas possible d'assurer la sécurité pour risque d'incendie lors du tir pyrotechnique. La commune de Saint Blaise du Buis a pris, à regret, la décision de reporter le feu d'artifice et les festivités du 14 juillet 2015 au 5 septembre 2015. Buvette et animation assurées par le BCB (Basket Club Bavonne) dès 15h à la Halle.



#### Exposition photo sur les reptiles et les amphibiens

Dans le cadre des 27èmes rencontres photographiques du Voironnais organisées par l'Association REFLEX IMAGE CREATION, l'association Le Pic Vert a présenté une exposition photo gratuite en juin 2015 à la Mairie de St Blaise du Buis. Les élèves de l'école élémentaire Paulette Collavet ont pu observer des gros plans de certaines espèces parmi les 24 présentes localement. Ils ont ainsi pu à la fois comprendre les menaces qui pèsent sur ces reptiles et amphibiens, et s'informer des actions de protection de l'association. Le vernissage du 23 juin dernier a été très apprécié par les nombreux invités.



### PROJET « ENTRÉE NORD-EST » :

Les derniers ajustements sont en cours entre les propriétaires et la commune. Une fois signé, ce projet urbain partenarial (PUP) va permettre de passer dans la phase opérationnelle et de créer l'aménagement nécessaire à ce secteur. La maîtrise d'œuvre est prête à lancer les appels d'offre pour permettre aux propriétaires de débiter à commercialiser leurs terrains.

### MODIFICATION DU PLU :

Le cahier des charges est actuellement en relecture auprès des services de l'Etat qui nous accompagne. Nous devrions avoir leur retour pour lancer l'appel d'offre courant septembre 2015.

Pour rappel, la décision du Conseil municipal est de partir sur une modification simplifiée. Ceci implique qu'aucun changement de surface constructible sur la commune n'est envisagé à court terme.

### PLU OU PLUI ?

Si le projet de modification du PLU est lancé, la commune s'intéresse de très près au PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal). Des questions se posent actuellement. On constate que les communes nous entourant rencontrent les mêmes problématiques :  
Que restera-t-il à la commune en matière d'urbanisme ?

Qu'impliquent les modifications régulières de la législation sur le maintien à jour de nos PLU ?

Quelle est la meilleure option pour Saint Blaise du Buis ?

Toutes ces questions et d'autres seront posées lors d'une présentation aux élus prévue en septembre, à laquelle sont invités les élus de Saint-Cassien et de Réaumont.

Cette présentation permettra à chacun des élus de se positionner en vue d'une délibération pour le transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

### DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Vous avez des projets de construction, de rénovation ou de travaux en tête ? Posez vos questions à la commission « Urbanisme » qui vous reçoit lors de ses permanences le jeudi, uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Les élèves de l'école élémentaire Paulette Collavet sont allés au planétarium de Vaulx en Velin près de Lyon le vendredi 26 juin 2015. Ils livrent dans ces quelques lignes ce qu'ils en ont pensé :

«Le vendredi 26 juin, nous, les CM1/CM2 sommes allés au planétarium de Vaulx en Velin.

Les maîtresses ont séparé les CM1 des CM2 en deux groupes. Le matin, les CM1 ont regardé un film sur la terre, la lune et le soleil. Pendant ce temps, les CM2 ont fait un atelier sur le système solaire. Ensuite, nous avons pique-niqué derrière le planétarium. L'après-midi, nous avons échangé avec les CM2. Notre atelier était destiné aux phases de la lune. Presque tout le monde a adoré !!!»

**Signé les CM1 de la classe 4** (de Mmes Fornalik Cabau et Carle).

A la veille de quitter l'école élémentaire Paulette Collavet et de la rentrée au collège, nous avons demandé aux élèves de CM2 de nous livrer leurs impressions...

«Toutes nos années passées à l'école Paulette Collavet ont été super. Les maîtresses ont été super sympa avec nous. Nous avons appris plein de choses du CP au CM2. Pour certains, l'entrée au collège est stressante, et pour d'autres non. Tous les élèves espèrent que le collège va bien se passer l'année prochaine.

Merci à tous les enseignants qui nous ont aidés dans notre scolarité : Mmes Braisaz, Entraygues, Zamai, Carmantrant, David, Martinez, Fornalik Cabau, Carle, Lamien, Guérimeau (et M. Didier même si on ne l'a pas eu)...»

**Signé les CM2 de la classe 4** (de Mmes Fornalik Cabau et Carle).



### ■ AFFAIRES SCOLAIRES

#### Nouvelles Activités Périscolaires

Cette année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est globalement très bien déroulée avec des enfants heureux de découvrir de multiples activités. Cependant, nous avons souhaité pour cette nouvelle année scolaire, répondre à une problématique concernant la cantine.

En effet, les enfants n'avaient pas assez de temps pour déjeuner sereinement. Via le PEDT (Projet Éducatif Du Territoire) nous avons proposé un changement d'horaires d'école, qui a été validé début juillet par l'Education Nationale.

#### Nouveaux horaires d'école pour l'année 2015/2016 :

- Lundi : 8h30/11h30 - 13h30/16h30
- mardi : 8h30/11h30 - 13h30/15h30
- mercredi : 8h30/11h30
- jeudi : 8h30/11h30 - 13h30/15h30
- vendredi : 8h30/11h30 - 13h30/15h30.

#### La garderie scolaire est assurée les :

- Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h20 et de 16h30 à 18h
- mercredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.

Pour le temps de la pause méridienne, la garderie est possible sans repas dès 11h30 jusqu'à l'arrivée d'un parent ou après le déjeuner pris au domicile jusqu'à 13h20.

Les tarifs pour l'année scolaire 2015-2016, fixés par délibération du Conseil municipal du 17 juin 2015, restent inchangés :

- CANTINE : 4,70 € par repas
- GARDERIE : 1,05 € par garderie
- NAP : 1,20 € par enfant et par jour.

Cette année, nos enfants auront toujours accès à des activités variées et de qualité, **3 après-midi par semaine (au lieu de 4 l'année dernière) de 15h30 à 16h30**. Ces activités seront au nombre de **6 par jour**.

Ils retrouveront :

- Bertrand pour le Basket,
- Guy pour le Sport Collectif,
- Olivier pour la Capoeira,
- Stanhy pour la Couture et le Petit Bricolage,
- Katerina pour les Temps Récréatifs,
- Nadine pour la Poterie,
- Marie Laure pour une nouvelle activité intitulée « Poésie de la Géométrie »,
- Nous accueillerons également 2 nouveaux intervenants : Théodora pour l'Écriture, et Rémi pour le Hip-Hop. Nous leur souhaitons à tous les 2 la bienvenue dans notre équipe d'animation.

Pour participer aux activités, il faudra inscrire votre enfant sur le créneau horaire des **NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)** sur le site **Issila** (saintblaisedubuis.issila.com). La municipalité aura en charge la répartition des enfants dans les groupes. Cette année le regroupement se fera par classe ou par tranche d'âge.

Attention, cette année les **NAP démarreront le jeudi 10 septembre**. Avant cela, vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant à la **garderie exceptionnelle** si vous ne pouvez pas le récupérer à la sortie des classes.

## ACTIVITES MUNICIPALES

### ■ ACTIONS CCAS

#### Retour sur ses derniers mois



Depuis le début de l'année 2015, nous avons mené plusieurs actions. Le 11 avril, le CCAS a organisé le Repas Amical Communal. Cette année, 37 personnes de 60 à 92 ans ainsi que les membres du CCAS et M. le Maire Anthony Lecreur se sont réunies à la salle La Sure pour

partager un bon repas. La doyenne de l'assemblée, **Mme Guéraud** a reçu un bouquet comme il est de tradition à St Blaise du Buis.

Avec les chaleurs de ce mois de juillet, nous avons organisé **une distribution de fascicules au sujet de la canicule** (les recommandations) chez un certain nombre de personnes du village, dans certains cas nous sommes allés même à la rencontre des personnes. Les membres du CCAS rendent également des visites ponctuellement aux personnes du village qui le souhaitent. Nous avons encore d'autres projets que nous souhaiterions mettre en place dans les mois qui viennent mais nous n'oublierons pas d'organiser cette année encore le colis de Noël en préparation dès octobre.

#### Anniversaire de Madame Nazaret : notre doyenne

Mardi 18 août dernier, une petite délégation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) conduite par Elvira Afonso Sarat, s'est rendue chez Mme Combet à Réaumont où réside Mme Francine NAZARET, à l'occasion de ses 105 ans. Le CCAS lui a offert des meringues et autres friandises que notre doyenne affectionne tout particulièrement. Une visite très appréciée.



Francine Nazaret (au centre) est entourée sur la photo de gauche à droite de Marie-Louise Tessaur, conseillère municipale, Anthony Lecreur, maire de Saint Blaise, Marie Nazaret, sa belle-fille et Jean Nazaret, son fils.

### ■ TRAVAUX



Les travaux d'enfouissement sur la route du Mollard se terminent, la réception du chantier a été faite fin juillet 2015.

**Le chantier de sécurisation** de la route du Rivier a débuté en août pour une durée d'une dizaine de jours. L'aménagement de ce site se fait avec le concours de la CAPV pour être opérationnel à la rentrée scolaire.

L'enfouissement des réseaux sur le chemin des chênes et la route du Rivier débutera en septembre. Il sera installé un nouvel éclairage public pour diminuer notre consommation d'énergie.

La première phase des travaux sur l'entrée Nord-Est de notre village devrait commencer courant septembre 2015. D'autres projets sont à l'étude pour préparer nos investissements futurs :

- Un aménagement d'une aire de jeux pour grands et petits dans le secteur de la halle sportive.
- La rénovation des vestiaires et leur mise aux normes afin d'accueillir dans de bonnes conditions nos sportifs.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DU COLLEGE DE RIVES

St Blaise du Buis fait partie du Syndicat Intercommunale de Collège de Rives depuis mai 1973. D'autres communes en font également partie : Apprieu, Beaucroissant, Charnècles, Renage, Rives et Réaumont. Izeaux est sur le point de sortir du syndicat car les élèves du village vont désormais au collège Rose Valland de St Etienne de Saint Geoirs.

Parmi les missions du syndicat, il y a la gestion, l'entretien et la réhabilitation du gymnase scolaire. La réalisation et la gestion des équipements sportifs connexes au collège. Et la participation à la vie scolaire (le foyer...), aux activités sportives (sortie ski, championnat gymnastique acrobatique...), et culturelles (sortie musée, intervention d'une troupe de théâtre...) des élèves au sein du collège.

St Blaise a participé en 2014 à hauteur de **5 837 euros** (calculé sur l'indice de richesse de la commune et le nombre d'enfants scolarisés à Rives).

## ÉTAT-CIVIL

#### Bienvenue à :

PETROP Lucie, Françoise, Laurence née le 8 février 2015 à Voiron,

PERFETTI Océane, Emilie née le 9 avril 2015 à St-Martin d'Hères,

DELPIN-POULAT Elsa née le 5 juin 2015 à Voiron,

STUELSATZ Célia, Ana née le 25 juin 2015 à Voiron.

#### Il nous a quittés :

Gilbert, Henri JACOLIN le 1er juillet 2015.

#### Ils se sont dit oui :

Sébastien PETROP et Adeline THIROUX le 4 juillet 2015,

Frédéric BABILON et Meilani ASSIMOPOULOS le 18 juillet 2015.

## LES TRANSPORTS DU PAYS VOIRONNAIS

A partir de la rentrée 2015-2016, les titres de transport seront légèrement revalorisés.

Titre unitaire : 1,20 €

Carte 10 trajets : 9 € €

Ticket Tribu : 3,50 €

Abonnement mensuel -26 ans : 8 € €

Abonnement annuel -26 ans : 70 € €

Abonnement mensuel tout public : 28 € €

Abonnement annuel tout public : 255 €

Cette augmentation tarifaire découle d'une décision prise par le Pays Voironnais afin de faire contribuer un peu plus les usagers du service à l'augmentation régulière des coûts de fonctionnement, liés à l'inflation et à l'extension du réseau. Elle reste, selon la communauté d'agglomération, minime et elle suit les tendances actuelles dans le département. Il faut bien noter que pendant 10 ans, les tarifs n'avaient pas augmenté afin de promouvoir et d'encourager les usages « doux » au détriment de la voiture, et permettre un accès à tous grâce à la mise en place de la tarification sociale.

Aussi, il faut savoir que les recettes issues des ventes d'abonnements ne couvrent que 6,54 % du budget transport de la collectivité. Le reste étant financé par le versement transport (supporté par les entreprises et administrations de plus de 9 salariés), le Conseil Départemental et le Pays Voironnais. L'utilisateur ne participe ainsi que faiblement au coût du transport.

A noter qu'il est désormais possible de tout faire en ligne, sur le site [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique transport puis « achat en ligne ». Cette solution implique que vous ayez déjà une carte OÛRA!

Dans le cas contraire, il faut l'acheter en gare routière.

## ■ ACCA DE SAINT BLAISE DU BUIS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2015



Les chasseurs sont souvent confrontés à une mauvaise image médiatique qui est colportée le plus souvent par des personnes peu informées. Lutter contre des idées préconçues n'est pas toujours chose facile !

C'est pour cette raison que les chasseurs de Saint Blaise se sont fait prendre en photo derrière un curieux tableau de

chasse composé de douilles scrupuleusement ramassées derrière leurs passages ! Ils tentent ainsi de démontrer que l'on peut très bien chasser tout en respectant la nature. Tel est leur message. Par contre ce que l'on sait moins et c'est pour cela qu'il faut le dire : c'est qu'une fois les fusils rangés au râtelier, certaines ACCA comme celle de Saint Blaise poursuivent tout le long de l'année des actions bénévoles que l'on pourrait qualifier d'utilité publique.

En effet, au-delà de cette apparence symbolique, les membres de l'ACCA participent grâce à de nombreuses « corvées » à des actions visant à entretenir le territoire et le biotope de leur commune. On leur doit la création et l'entretien des haies, le fauchage et le débroussaillage de l'**ENS (Espace Naturel Sensible)** autour de l'étang de **Côte Manin** qu'ils ont d'ailleurs eux-mêmes fait cure réaménagement des anciens remblais, et **création d'une mare à la Grande Raie**.

Les réalisations, pour la plupart bénévoles, de ces travaux aussi pénibles qu'ingrats méritent que l'on en parle pour les mettre en lumière. Même si tant de vitalité ne pourra dissuader certains irréductibles anti chasse, cette association formée de sympathiques nemrods (déf. hommes qui aiment beaucoup la chasse) et emmenée par son président Christian Maljournal, nous donne ici la preuve qu'il n'existe aucune incompatibilité entre l'écologie et la chasse. Alors, bravo messieurs pour votre implication et votre dynamisme !!!

**Contact :** Christian Maljournal : 06 37 03 68 99 / [christian.maljournal@yahoo.fr](mailto:christian.maljournal@yahoo.fr)

## ■ BASKET CLUB BAVONNE



La journée Portes Ouvertes du Basket Club Bavonne est l'occasion pour tous de venir découvrir notre association. Elle aura lieu le **5 septembre à Saint Blaise du Buis**. Au cours de cette journée vous pourrez découvrir le club, rencontrer des joueurs, poser toutes vos questions et bien sûr récupérer un de nos formulaires d'inscription pour venir nous rejoindre ! N'oubliez pas vos baskets, nous sommes toujours prêts pour un petit match avec vous ! Dans la même journée auront lieu les festivités du 14 juillet, avec des feux d'artifices

et une ambiance conviviale ! Suite à la canicule du mois de juillet, le feu d'artifice avait dû être reporté. La buvette du B.C.B. vous accueillera avec plaisir pour **partager un verre et une barquette de frites!** Venez nombreux !

**Contact :** Bertrand Delage. Tél. 06 46 04 45 93 / E-mail : [bcbavonne@gmail.com](mailto:bcbavonne@gmail.com)

## ■ COMME UN MARRONNIER

Le groupe d'eutonnie du lundi soir a arrêté ses activités pendant les vacances d'été, ce qui n'empêche pas certains de poursuivre quelques exercices chez eux pour leur bien-être au quotidien. En effet l'eutonnie, par des exercices simples à l'aide de balles de tennis, de ballon souple ou de demi-buche de bois, permet de mieux sentir une région du corps pour la décontracter et en libérer le mouvement. Tout exercice est facilement reproductible à la maison.

Cette année nous avons travaillé la sensation osseuse c'est-à-dire notre solidité, l'axe du corps dans la région du buste et de l'abdomen et enfin l'incidence de la détente des extrémités dans tout le corps.

« Je me sens légère en sortant de la séance », « je me sens dans mon axe en repartant chez moi », « je n'avais presque plus mal en partant la dernière fois », « je découvre que mon corps peut encore faire de nouvelles choses comme tenir en équilibre malgré l'âge qui avance »...

Voilà quelques paroles des participants et c'est ce qui illustre le mieux **les séances du lundi soir**, le groupe et la grande bienveillance qui y règne.

Nous pourrons répondre à toutes vos questions lors du forum des associations le vendredi 4 septembre à St Blaise, et vous invitons à venir nous découvrir.

**Contact :** Maryse Blanchard, [commeunmarronnier@gmail.com](mailto:commeunmarronnier@gmail.com)

## LA ROSE ET L'HELLEBORE



De septembre à décembre 2015, l'association La Rose et l'Hellebore propose 4 animations, soit un atelier par mois, de 9h à 12h à la salle la Sure de St Blaise les samedis suivant :

- **Samedi 19 septembre** : Produits ménagers au naturel pour la maison, 10 € (salle Parménie)
- **Samedi 10 octobre** : Les racines, bardane et consoude, cueillette - mode d'utilisation, 15 €

consoude, cueillette - mode d'utilisation, 15 €

- **Samedi 14 novembre** : Cosmétique N° 1, soins de la peau, nettoyage de la peau, réalisation d'un masque, d'un baume, 15 € + participation supplémentaire pour les préparations à emporter

- **Samedi 12 décembre** : Etoile cristal de Noël ou Couronne de Noël à partir de végétaux au choix. Atelier ouvert à tous : petits et grands, 5 €.

**Contact** : Bernadette Giaufret au 06 16 54 55 43 / <http://rose-hellebore.wix.com/association>

## RAM : SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Pour clôturer cette année, le Relais Assistantes Maternelles « Le Club des 5 » (RAM) a organisé une visite de la caserne des Pompiers de Bavonne, située à la Murette, le vendredi 3 juillet 2015. Les enfants et les assistantes maternelles ont apprécié cette matinée passée avec les pompiers. Nous avons découvert les différents véhicules d'intervention ainsi que le matériel spécifique. Les enfants ont pu se déguiser en pompiers en essayant les casques et les vestes, même si les adultes n'ont pas été en reste... Et pour finir, ils ont pu tenir la lance à incendie. Un petit jus de fruit a été offert à l'ensemble des personnes pour clôturer ce moment convivial. Un grand merci aux pompiers volontaires.



Le RAM est géré par l'AIPE (Association Intercommunale pour la Petite Enfance), une association de parents et d'assistantes maternelles, qui offre un accompagnement pour les parents, les assistantes maternelles et les professionnels de structures.

### Permanences administratives :

RAM de St Jean de Moirans : lundi 16h-18h et 1er et 3e vendredi du mois 11h-12h30. Tél : 04 73 35 12 83.

RAM de La Murette : 1er et 3e mardi du mois 11h-12h30. Tél : 06 58 27 62 36.

RAM de Charnècles : 2e et 4e mardi du mois 11h-12h30. Tél : 06 58 27 62 36.

RAM de Réaumont, St Blaise du Buis et St Cassien : Jeudi ou vendredi 16h-18h en alternance.

**Contact** : Sabine Ponti au 06 58 27 62 36 ou [aipe.association@orange.fr](mailto:aipe.association@orange.fr). Toutes nos actions sur [aipeiram.canalblog.com](http://aipeiram.canalblog.com)

## SOU DES ÉCOLES



L'association des parents d'élèves de Réaumont et Saint Blaise du Buis a organisé une kermesse des écoles le 20 juin 2015 très réussie.

**Elle tiendra son assemblée générale le 25 septembre 2015** à l'école de Réaumont à partir de 20h. Une grande partie des membres du bureau ne se représentera pas l'année prochaine, notamment la présidente et le vice-président. Nous avons donc décidé

de vous sensibiliser sur le devenir de l'association et éviter sa dissolution. Mais nous savons que les parents d'élèves de nos deux villages (St Blaise du Buis et Réaumont regroupés par un programme pédagogique scolaire) sont dynamiques et feront en sorte d'éviter cette situation qui serait préjudiciable pour nos enfants. Si vous souhaitez prendre contact avec nous pour découvrir le fonctionnement du Sou et éventuellement vous engager cette année, merci de nous contacter : Floriane Crozet, présidente du Sou des écoles au 06 62 42 81 43 ou [crozet.floriane@orange.fr](mailto:crozet.floriane@orange.fr).

## HEPATITE B ET C : l'Isère se mobilise pour le dépistage gratuit du 13 au 15 octobre 2015 !



Dans le monde, 1 personne sur 3 a été en contact avec une hépatite B ou C et 1 personne sur 12 est atteinte d'une hépatite chronique.

En France, 500 000 personnes sont touchées, dont la moitié l'ignore.

Avec plus de 4 000 décès par an, les hépatites B et C tuent davantage que la route et 5 fois plus que le SIDA alors qu'il existe des moyens de prévention et des traitements efficaces.

### L'Isère se mobilise

Comme chaque année, le Réseau Prométhée Hépatites organise, avec ses partenaires institutionnels et associatifs, des actions d'information, de prévention et de dépistage des hépatites.

Ces actions se déclineront, comme en 2014, en octobre.

- Le jeudi **15 octobre 2015**, les laboratoires de biologie médicale isérois\* proposeront à tous, un **dépistage gratuit**, sans ordonnance et sans rendez-vous.

- Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) de Grenoble recevra également le public sans rdv et dans des horaires étendus.

- Cette journée sera précédée d'alertes médiatiques et de **stands d'information** dans tout le département.

- Des tests rapides de dépistage (piqûre au bout du doigt et résultats dans les 15 minutes) seront proposés sur les stands de Grenoble.

Dépistage le 15 octobre dans 60 laboratoires en Isère : liste des laboratoires participant disponible au **n° vert d'Hépatites Info Service 0 800 845 800** et sur le site [www.hepatites-promethee.org](http://www.hepatites-promethee.org).

Le programme complet des actions sur le site de l'association iséroise Prométhée.

**Contact** : Prométhée 04 76 24 90 37 / Coralie Horlon : [prevention@promethee.gcsmsri.fr](mailto:prevention@promethee.gcsmsri.fr)

## CALENDRIER

### SEPTEMBRE

**1** : Assemblée générale de l'Espoir Club Tennis. Salle Parménie. 18h.

**4** : Forum des associations. Salle la Sure. 18h-21h.

**5** : Feu d'artifice et bal populaire - Parking Halle du Buis. Animations 15h-18h

**19** : Atelier Produits ménagers au naturel pour la maison avec la Rose et l'Hellébore. Salle Parménie. 9h-12h.

**25** : Assemblée générale du Sou des écoles. Ecole Réaumont. 20h

### OCTOBRE

**10** : Atelier Les racines, bardane et consoude, cueillette - mode d'utilisation avec la Rose et l'Hellébore. Salle La Sure. 9h-12h.

**15** : Journée de dépistage gratuit des hépatites B et C en Isère.

### NOVEMBRE

**11** : Cérémonie commémorative du 11 novembre - Monument aux morts. 9h30.

**14** : Atelier Cosmétique N° 1, soins de la peau, nettoyage de la peau, réalisation d'un masque et d'un baume

### DECEMBRE

**12** : Atelier étoile cristal de Noël ou Couronne de Noël à partir de végétaux au choix. Ouvert aux petits et grands avec la Rose et l'Hellébore. Salle La Sure. 9h-12h.

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 15h à 18h

Vendredi de 16h à 19h

Tél : 04.76.65.65.00

Fax : 04.76.05.39.62

E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr

www.saintblaisedubuis.fr

facebook : saintblaisedubuis2014

## VIE DU VILLAGE

### ■ TENNIS



L'assemblée générale du club de tennis aura lieu le **mardi 1er septembre 2015 à 18h à la salle Parménie** (bâtiment Halle du Buis). Elle sera suivie des adhésions au club et des inscriptions définitives aux cours. Les **cours reprendront pour les inscrits le mardi 8 septembre 2015 à partir de 16h45.**

Les terrains extérieurs sont utilisables toute l'année : pour y accéder il suffit d'adhérer au club. Les pré-inscrits (jusqu'au 15 août dernier auprès de Michèle Buisson), les anciens, et les

Buissards sont prioritaires. Age requis pour commencer : 7 ans (année du CP). La cotisation (jusqu'en septembre 2015) pour les Buissards est de 20 € pour les jeunes (encore à la charge des parents), 30 € pour les adultes, à laquelle il faut ajouter 5 € de caution pour obtenir une clé (voir avec Emmanuelle Brun 505, route des Essarts de Bonjean -Tél. 04 76 93 32 58). Bonne reprise et bonne saison à tous.

Michèle Buisson, la secrétaire

**Contact** : Tél. 04 76 05 01 97 ou micheleandrebusson@yahoo.fr

## GESTES ECHO-CITOYENS

### ■ DEMANDEZ VOTRE GOURMET BAG

Les yeux plus gros que le ventre, pas le temps de finir le dessert commandé... pas de panique, demandez un Gourmet bag ! Lors d'une enquête nationale, plus d'une personne sur deux ont déclaré ne pas finir leur assiette au restaurant... Et pourtant, le gourmet bag ou « doggy bag à la française » permet d'emporter ce qui n'est pas terminé dans son assiette et limiter le gaspillage alimentaire ! En restauration traditionnelle, le gaspillage alimentaire s'élève à 230 g par personne et par repas soit l'équivalent d'une baguette de pain. Alors n'hésitez plus, demandez votre gourmet bag !

Pour en savoir plus : paysvoironnais.com ou le site gourmetbag.fr.



### ■ MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE : TOUS CONCERNÉS PAR LA DÉCLARATION DES RUCHERS !



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

**Pourquoi déclarer ?** Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire

ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

**Qui doit déclarer ?** Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

**Quand doit-on déclarer ses ruches ?** Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

**Comment déclarer ses ruches ?** Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à l'opérateur d'enregistrement du département d'emplacement de vos ruchers : le GDS Isère (Groupement de Défense Sanitaire Isère) (40 avenue Marcelin Berthelot - CS 92314 - 38033 GRENOBLE Cedex 2).



Impression : Imprimerie Ruzzin - Moirans

Imprimé sur papier 100% recyclé

Directeur de publication : Anthony LECUREUR

Rédacteurs : Commission Information Communication et associations.